

124,45 euros de la facture service Assainissement de l'eau le 26/12/2025

AVIS DES SOMMES A PAYER
Ampliation de titre de recette

Emetteur de la créance
CE ASSAINISSEMENT MOLIERES



URG

MOLIERES
Tél : 05.65.38.94.54
S d'ouverture : Lun Mer 9h12h Ma Je 14h17h

Centre des Finances publiques
CENTRE FINANCES PUBLIQUES FIGEAC
58 AVENUE PHILIBERT DELPRAT
46100 FIGEAC

Comptable en charge du recouvrement

des Finances publiques
CENTRE FINANCES PUBLIQUES FIGEAC

AVENUE PHILIBERT DELPRAT
FIGEAC
Tél : 05.65.40.81.58
S d'ouverture : 10h12h / 14h16h Femr Mercredi

7080-006915-0017-2

M CAUBEL BEATRICE
289 ROUTE DE LEYME
46120 MOLIERES

Monsieur,

En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5, D. 1617-23, R. 2342-4, R. 3342-8-1 et R. 4341-4 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

à rappeler

	Exercice	N° bordereau	N° titre
	2025	7	19

PAYER EN LIGNE PAR CARTE BANCAIRE OU PRELEVEMENT SUR PAYFIP :
www.payfip.gouv.fr
Identifiant structure publique : 064444
Référence : 2025-19-1

Date de création du titre de recette : 04/12/2025

Objet	Prix unitaire	Qté 1	Qté 2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
abonnement-01/11/2024-30/11/2025	105,00	1		105,00	0,00	105,00
franchise 1-01/11/2024-30/11/2025	0,90	89 M3		80,10	0,00	80,10
réseaux d'Assainissement-01/11/2024-30/11/2025	0,11	89 M3		9,35	0,00	9,35
TOTAL GENERAL						194,45€

Vous avez le présent avis, vous disposez d'un délai de :
15 jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées ci-dessous ;
vous pouvez éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.
Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

LABORIE Jean-Marie Maire

Feuillet 1 sur 1

Pour payer par smartphone, flasher ce code



Pour utiliser les autres modes de règlement, voir au verso.